

# 7.

## Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

## 7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION ET DES OAR

### 7.3.1 Consultation

Aucune information

### 7.3.2 Publication

**Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications d'ordre technique aux Guides de l'utilisateur intitulés *Adhésion aux services de la CDS et Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations***

#### a) Description des modifications :

##### *Contexte*

La CDS procède régulièrement à l'entretien d'usage et aux mises à niveau du système CDSX. Les demandes d'améliorations du système proviennent à la fois des groupes d'adhérents et des projets internes. Bon nombre de demandes de cet ordre ont été faites et les modifications d'ordre technique proposées ont été apportées aux Procédés et méthodes de la CDS afin de prendre en compte de telles améliorations.

Plus particulièrement, les modifications proposées aux Procédés et méthodes traitent de quatre améliorations apportées au système CDSX. Ces améliorations sont les suivantes :

- Fichier sortant sur les positions au grand livre du gardien – L'objectif de cette amélioration opérationnelle d'usage est de fournir aux émetteurs du marché monétaire un fichier contenant les positions au grand livre du gardien afin d'aider de tels émetteurs à procéder à leurs activités de rapprochement interne.
- Message dans le cadre de l'évaluation au RNC – Les adhérents ont demandé une telle mise à niveau afin de fournir un service de message Interlink leur permettant d'évaluer les positions en cours à un moment donné en fonction des plus récentes données sur les cours.
- Nouveau type d'opération non boursière (« IBO ») – Cette amélioration d'usage au système de la CDS a été effectuée expressément aux fins d'identification des opérations non

boursières créées afin de répondre aux exigences en matière de règlement afférentes aux activités de solde de compensation à la *National Securities Clearing Corporation*.

Les Procédés et méthodes avec marques de changements peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, à l'adresse :

<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-Documentation?Open>

#### *Description des modifications proposées*

Les modifications proposées comprennent notamment :

- à l'égard du fichier sortant sur les positions grand livre du gardien, l'insertion de la section 6.5 au Guide de l'utilisateur de la CDS intitulé Adhésion aux services de la CDS. Cette section comprend les renseignements concernant l'heure à laquelle le fichier est envoyé aux adhérents et les instructions aux fins d'abonnement à ce service.
- à l'égard du message dans le cadre de l'évaluation au RNC, l'insertion de la section 6.8 au Guide de l'utilisateur de la CDS intitulé Adhésion aux services de la CDS. Cette section comprend les renseignements concernant l'objectif de ces messages et le format de ces derniers (par fichier ou par message Interlink), ainsi que les instructions aux fins d'abonnement à ce service.
- à l'égard du nouveau type d'opération non boursière (« IBO »), l'insertion du nouveau code « IBO » et d'une description au Guide de l'utilisateur de la CDS intitulé Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations, ainsi que l'ajout d'une remarque indiquant aux adhérents la date à laquelle de telles opérations sont supprimées.

#### **b) Motifs de la classification d'ordre technique :**

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de changements apportés dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives se rapportant aux services de règlement de la CDS.

#### **c) Date d'entrée en vigueur des modifications proposées :**

Conformément à l'Annexe A ( intitulée « *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers* ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur le 5 février 2007.

#### **d) Questions :**

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Tony Hoffman  
Conseiller juridique  
Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
85, rue Richmond Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : (416) 365-3768  
Télécopieur: (416) 365-1984  
Courriel: [attention@cds.ca](mailto:attention@cds.ca)

**Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications d'ordre technique aux Guides de l'utilisateur intitulés *Procédés et méthodes relatifs aux Services Internationaux*, *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS* et *Adhésion aux services de la CDS***

**a) Description des modifications :**

La Plate forme de messagerie internationale de la CDS a été mise en œuvre le 27 novembre 2006 et les Procédés et méthodes relatifs à son utilisation ont été soumis aux fins d'approbation réglementaire et ont obtenu une telle approbation avant la mise en œuvre. Dans le cadre des essais régulièrement effectués par la CDS de ses systèmes et des procédés et méthodes externes associés depuis que les Procédés et méthodes externes initiaux ont été soumis au public aux fins de commentaires et d'étude, bon nombre de modifications ont été suggérées aux Procédés et méthodes alors mis en place. Ainsi, les modifications proposées prennent en compte de telles suggestions.

Les Procédés et méthodes avec marques de changements peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, à l'adresse :

<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-Documentation?Open>

*Description des modifications proposées*

Outre plusieurs modifications d'ordre typographique et stylistique, les modifications proposées ont été apportées aux sections indiquées ci-après du Guide de l'utilisateur de la CDS intitulé *Procédés et méthodes relatifs aux Services internationaux*, notamment :

- à la section 2.2, une remarque a été ajoutée afin d'aborder le traitement de duplicatas d'instructions de livraison internationales en provenance du JASDEC;
- à la section 4.5, une remarque a été ajoutée afin d'aborder l'annulation ou le refus des instructions de livraison internationale avant la date de règlement, conformément aux pratiques de la Suède.

Dans le Guide de l'utilisateur de la CDS intitulé *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS*, à la section 16.33, l'ordre de tri du rapport portant sur les livraisons internationales a été modifié.

Dans le Guide de l'utilisateur de la CDS intitulé *Adhésion aux services de la CDS*, les sections 8.3 et 8.4, lesquelles portent sur les procédés et méthodes afférents à la fusion d'adhérents de la CDS et de leurs IDUC, ont été modifiées afin de prendre en compte le traitement des transactions en cours au CDSX et le traitement des opérations non réglées afférentes à la Plateforme de messagerie internationale.

**b) Motifs de la classification d'ordre technique :**

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de changements apportés dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives se rapportant aux services de règlement de la CDS.

**c) Date d'entrée en vigueur des modifications proposées :**

Conformément à l'Annexe A ( intitulée « *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers* ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur le 5 février 2007.

**d) Questions :**

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Tony Hoffman  
 Conseiller juridique  
 Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
 85, rue Richmond Ouest  
 Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : (416) 365-3768  
 Télécopieur: (416) 365-1984  
 Courriel: [attention@cds.ca](mailto:attention@cds.ca)

**Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications d'ordre technique au Guide de l'utilisateur intitulé *Adhésion aux services de la CDS* relatifs aux réclamations**

**a) Description des modifications :**

*Contexte*

Les Procédés et méthodes relatifs aux réclamations permettent aux adhérents de la CDS de soumettre des réclamations directement à la CDS à l'égard d'événements ayant occasionnés des pertes financières. Le programme établi en 1997 par le Conseil d'administration de la CDS demeure en vigueur à ce jour. Le processus de soumission de réclamations, de réponse aux réclamations, de paiement de réclamations et d'appels concernant les réclamations a été jusqu'ici communiqué aux adhérents de la CDS au moyen d'un bulletin annuel envoyés à l'ensemble des adhérents. Afin d'officialiser un tel processus et d'en assurer la transparence, les modifications proposées font état des étapes requises, ainsi que des mesures réparatoires offertes aux adhérents dans le cadre d'une réclamation.

Les Procédés et méthodes avec marques de changements peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, à l'adresse :

<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-Documentation?Open>

*Description des modifications proposées*

Les modifications proposées au Guide de l'utilisateur de la CDS intitulé *Adhésion aux services de la CDS* consistent en l'ajout de la section 1.6 au chapitre *Introduction à la CDS* et comprennent les sous-sections suivantes :

- *Soumission des réclamations*, cette sous-section fait notamment état des instructions et des délais applicables aux fins de soumission des réclamations;
- *Réponse aux réclamations*, cette sous-section fait notamment état du processus utilisé par la CDS afin de répondre à une réclamation soumise;
- *Paiement des réclamations*, cette sous-section fait notamment état des paiements maximaux versés pour les réclamations et des délais de versements d'une réclamation;
- *Appel concernant les réclamations*, cette sous-section fait notamment état du processus d'appel concernant une décision prise à l'égard d'une réclamation et de la personne à qui adresser l'appel.

Le contenu de chacune de ces sous-sections est essentiellement similaire aux procédés et méthodes précédemment indiqués au bulletin annuel susmentionné.

**b) Motifs de la classification d'ordre technique :**

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de changements apportés dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives se rapportant aux services de règlement de la CDS.

**c) Date d'entrée en vigueur des modifications proposées :**

Conformément à l'Annexe A ( intitulée « *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers* ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur le 5 février 2007.

**d) Questions :**

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Tony Hoffman  
Conseiller juridique  
Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
85, rue Richmond Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : (416) 365-3768  
Télécopieur: (416) 365-1984  
Courriel: [attention@cds.ca](mailto:attention@cds.ca)

**Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications d'ordre technique au Guide de l'utilisateur intitulé *Adhésion aux services de la CDS* relatifs au Service de messagerie SWIFT**

**a) Description des modifications :**

*Contexte*

Les adhérents de la CDS qui s'abonnent au Service de messagerie afférent aux droits et privilèges (« Service ») sont facturés directement par la SWIFT<sup>MD</sup>. Les adhérents de la CDS abonnés à ce service sont donc tenus en raison des directives afférentes à la facturation directe de remplir et de soumettre certains formulaires SWIFT. Les Procédés et méthodes avec marques de changements peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, à l'adresse :

<http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-Documentation?Open>

*Description des modifications proposées*

Les modifications proposées au Guide de l'utilisateur de la CDS intitulé *Adhésion aux services de la CDS* ont été ajoutées afin de rappeler aux adhérents que lesdits formulaires doivent être remplis par les abonnés au Service et que la documentation appropriée peut être obtenue auprès de leur représentant du Service à la clientèle de la CDS.

**b) Motifs de la classification d'ordre technique :**

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de changements apportés dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives se rapportant aux services de règlement de la CDS.

**c) Date d'entrée en vigueur des modifications proposées :**

Conformément à l'Annexe A ( intitulée « *Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers* ») de la décision 2006-PDG-

0180 de l'Autorité des marchés financiers, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur le 5 février 2007.

**d) Questions :**

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Tony Hoffman  
Conseiller juridique  
Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
85, rue Richmond Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : (416) 365-3768  
Télécopieur: (416) 365-1984  
Courriel: [attention@cds.ca](mailto:attention@cds.ca)

#### 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.